
COMMUNIQUE DE PRESSE

Point presse du 06/07/21 / 10h – 12h

Signature de la convention de raccordement du réseau d'assainissement de la zone de Penhoat, située sur la commune de Plabennec, au système d'assainissement collectif de Brest métropole.

La communauté de communes du Pays des Abers exerce les compétences eau et assainissement sur son territoire depuis le 1^{er} janvier 2018. C'est à ce titre, et pour bénéficier de ses compétences et services, qu'elle est devenue actionnaire de la société publique locale Eau du Ponant dès 2018.

Pourquoi cette évolution ?

Dans le cadre de la réalisation par Eau du Ponant de ses schémas directeurs eau & assainissement, Pays des Abers souhaite anticiper les difficultés à venir en matière de capacité de traitement des eaux usées notamment sur la commune de Plabennec, et plus précisément sur le secteur géographique situé à proximité de la commune de Gouesnou. En effet, cette partie du territoire comprend notamment la zone d'activités économiques de Penhoat qui est appelée à s'étendre dans les prochaines années. Il convient de préciser que 57 habitations situées sur la commune de Gouesnou sont actuellement raccordées à la station d'épuration de Plabennec.

La situation en quelques chiffres

Pour rappel, la station d'épuration de Plabennec dispose d'une capacité de *9 500 équivalents /habitants pour traiter les eaux usées de 3 250 habitations soit environ 8250 habitants*. A cela il faut rajouter les 57 branchements situés sur la commune de Gouesnou, évoqués ci-dessus, et qui correspondent à 120 habitants. Par ailleurs, plusieurs industriels et gros collectifs sont aussi raccordés tel que la compagnie Artique, Brédial,...

Face à ces constats et parmi les différentes actions programmées, la déconnexion de la zone d'activités économiques de Penhoat, ainsi que des 57 raccordements d'habitations situés sur la commune de Gouesnou, sont devenus des priorités. Sur proposition d'Eau du Ponant, Pays des Abers a sollicité Brest métropole, qui l'a immédiatement accepté, pour le raccordement du réseau d'assainissement de Penhoat à celui de la métropole brestoise.

L'enjeu derrière la signature de cette convention

L'objectif de la déconnexion de la zone de Penhoat est la réduction des apports hydrauliques et polluants vers la station de Plabennec. En effet, celle-ci est arrivée au maximum de ses capacités. La charge allégée sur la station de Plabennec pourrait permettre de poursuivre le développement de l'habitat sur le reste du territoire de la commune et de réaliser le programme de développement d'activités économiques de la zone de Penhoat.

*La convention signée ce jour entre **Brest Métropole, Eau du Ponant** et la **Communauté du Pays des Abers** démontre la solidarité et la coopération entre les EPCI du Pays de Brest et la qualité du travail réalisé collectivement pour l'attractivité et le développement du territoire.*

Informations pratiques

La convention est conclue pour une durée de 10 ans, renouvelable une fois. Elle régit les conditions administratives, techniques et financières du raccordement de la Communauté du Pays des Abers aux équipements d'assainissement collectif constitué des réseaux, postes de refoulement et station de traitement de Brest Zone Portuaire, propriétés de Brest métropole.

Montant de l'investissement

Les coûts de raccordement s'élèvent à 130 000 € HT pour la communauté du Pays des Abers et à 395 000 € HT pour Brest Métropole, portés par Eau du Ponant.

Point-presse en présence de :

- Pour CCPA :
 - o Jean-François TREGUER, président
 - o Guy TALOC, vice-président – Eau et assainissement
 - o Yannick COROLLER, directeur général des services
 - o Alain PAUL, directeur pôle Eau et assainissement
 - o Marie-Annick CREACH'CADEC, maire de Plabennec
 - o Bernard GUIBERGUES, vice-président chargé du développement économique
 - o Andrew LINCOLN, vice-président aux finances

- Pour Brest métropole
 - o François CUILLANDRE, président
 - o Véfa KERGUILLEC, vice-présidente – Eau et assainissement

- Pour Eau du Ponant
 - o Marc DUFOURNAUD, directeur
 - o Jacques POULIQUEN, responsable développement collectivités

Pays des Abers – Communauté de communes

Contact : *Alain PAUL, Directeur pôle eau & assainissement - 02 30 26 02 81*

Eau du Ponant, Société Publique Locale (SPL)

Eau du Ponant est une société publique locale qui dessert plus de 100 000 abonnés et 300 000 usagers, soit un tiers de la population du Finistère.

Chiffres clés :

- 28 collectivités actionnaires
- 44 communes desservies
- 190 salariés
- 2819 km de réseaux eau potable
- 1706 km de réseaux assainissement
- Plus de 300 installations, dont 7 usines de production d'eau potable et 21 stations d'épuration
- 10 M € par an d'investissements sur les installations (réseaux et usines)



Contact communication & relations presse

Lou Barry 06 31 37 05 47 - 02 29 00 77 33 lou.barry@eauduponant.fr

